

N°50/2021

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 13 octobre 2021**

**OBJET : DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le treize octobre deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 7 octobre 2021

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, PRAT Denis, ROCHAS Alain

**EXCUSES** : AUBERT Sylvain (pouvoirs donnés à BOYER-JOLY Gilbert), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à CATELAN Thierry), OLLIVIER Nathalie (pouvoirs donnés à MAGNAN Richard)

**ABSENTS** : GALLAND Daniel

Monsieur le Maire propose de maintenir le 2<sup>ème</sup> poste à temps plein de secrétaire de mairie afin de répondre à la charge de travail. Le contrat d'accroissement temporaire d'activité ne pouvant être renouvelé, Monsieur le Maire propose de créer un contrat à temps complet sur la base de l'article 3-3 3° pour une durée de 3 ans renouvelable après création de l'emploi.

Monsieur le Maire propose également au Conseil Municipal, de mettre à jour le tableau des emplois de la commune d'Aubessagne, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> novembre 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de créer un contrat à temps complet sur la base de l'article 3-3 3° pour une durée de 3 ans**
- **CHARGE** Monsieur le Maire de prévoir les crédits nécessaires au budget
- **ADOpte le tableau des emplois figurant en annexe.**
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer tous les actes nécessaires à ce dossier.

**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13

Mail: [mairie.aubessagne@orange.fr](mailto:mairie.aubessagne@orange.fr)

Le tableau des emplois des agents titulaires est ainsi modifié :

Service	Type d'emploi Cadre d'emploi	Grade	Temps de travail Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	Effectif	Effectif remplacement
Administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	35 h	1	1
Administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	30h	1	1
Technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	35 h	1	1
Technique	Adjoint technique	Adjoint technique Territorial	35h	1	1
Ecole	ATSEM	ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	24h 53 Annualisé	1	1
TECHNIQUE	Adjoint technique	2 <sup>ème</sup> classe	28h 50 Annualisé	1	1

Le tableau des emplois des contractuels est ainsi modifié :

Service	Type d'emploi Cadre d'emploi	Grade	Fondement	Temps de travail Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Effectif	Effectif remplacement
Agence Postale	CDI permanent	Adjoint adm 2ème classe	Art 3-3 1 <sup>er</sup> alinéa	15 h 00 (hebdo)	1	1
Ecole (entretien)	CDD permanent	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	Art 3-3 4 <sup>ème</sup> alinéa	8 h 56 (hebdo) annualisé 10 mois	1	1
Ecole (garderie périscolaire)	CDD permanent	Adjoint animation	Art 3-3 4 <sup>ème</sup> alinéa	8 h 45 (hebdo) annualisé /10 mois	1	1
Technique	CDD Saisonnier	Adjoint Technique territorial	Art 3 2 <sup>ème</sup> alinéa	35h	2	2

**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

Ecole (surveillance pause méridienne)	CDD permanent	Adjoint animation	Art 3-3 4 <sup>ème</sup> alinéa	6h53 (hebdo) annualisé/10 mois	2	2
Ecole (renfort pause méridienne)	CDD permanent	Adjoint animation	Art 3-3 4 <sup>ème</sup> alinéa	3h45 (Hebdo annualisé/10 mois)	1	1
Technique	CDD saisonnier (Déneigement)	Adjoint Technique	Art 3-3 4 <sup>ème</sup> alinéa	Variable En fonction du temps	1	1
Administratif	CDD permanent	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Art 3-3 3 <sup>ème</sup> alinéa	35 h 00 (hebdo)	1	1
Administratif	CDD (Accroissement temporaire d'activité)	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Art 3-1	30h du 1.01.21 au 6.07.21 et 35h à compter du 7.07.21	1	1
Technique	CDD permanent	Adjoint technique territorial	Art 3-3 3 <sup>ème</sup> alinéa	35 h 00 (hebdo)	1	1
Technique	CDD permanent	Adjoint technique territorial	Art 3-3 3 <sup>ème</sup> alinéa	35 h 00 (hebdo)	1	1
Technique	CDD Accroissement temporaire d'activité	Adjoint technique	Art 3 -1	35 h 00	1	1
Technique	CDD Permanent	Agent d'entretien	Art 3-3 4 <sup>ème</sup> alinéa	1h	1	1
Ecole	Contrat d'apprentissage AEPE	Stagiaire ATSEM	Décret n°93-51, loi n°92-675 du 17.07.92	35h	1	0

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13  
Mail: [mairie.aubessagne@orange.fr](mailto:mairie.aubessagne@orange.fr)